|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| PCT/WG/8/13  |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 2 avril 2015 |

**Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)**

**Huitième session**

**Genève, 26 – 29 mai 2015**

NORME RELATIVE AUX LISTAGES DES SÉQUENCES SELON LE PCT

*Document établi par l’Office européen de brevets*

1. L’annexe du présent document contient un rapport établi par l’Office européen des brevets sur l’état d’avancement des travaux de l’équipe d’experts chargée de la norme relative aux listages des séquences créée par le Comité des normes de l’OMPI (CWS) à sa première session en octobre 2010.
2. *Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu de l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

RAPPORT SUR l’ÉLABORATION D’UNE NOUVELLE NORME DE l’OMPI
RELATIVE À LA PRÉSENTATION DES LISTAGES DES SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES
ET D’ACIDES AMINÉS EN LANGAGE XML (EXTENSIBLE MARKUP LANGUAGE)

# Rappel

1. L’Équipe d’experts chargée de la norme relative aux listages des séquences a été créée par le Comité des normes de l’OMPI (CWS) à sa première session (tenue du 25 au 29 octobre 2010) afin de mener à bien la tâche n° 44 (voir le paragraphe 29 du document CWS/1/10) :

“Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l’OMPI. La proposition relative à l’établissement de cette nouvelle norme de l’OMPI devrait être assortie d’une étude de l’incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l’OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.”

1. L’équipe d’experts a également été priée :

“de coordonner ses travaux avec l’organe compétent du PCT en ce qui concerne l’incidence éventuelle de ladite norme sur l’annexe C des Instructions administratives du PCT”.

1. Le rôle de responsable de l’équipe d’experts a été attribué à l’Office européen des brevets (OEB), qui a depuis lors tenu sept séries de discussions sur le forum électronique de l’équipe d’experts et a présenté une version finale de la norme à des fins de consultation publique. Le principe de différenciation des aspects techniques de la norme ST.25 de ceux de l’annexe C (Instructions administratives du PCT) a fait l’objet d’un accord à la dix‑huitième Réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT tenue en février 2011 (voir les paragraphes 88 à 92 du document PCT/MIA/18/16) et à la quatrième session du Groupe de travail du PCT tenue en juin 2011 (voir les paragraphes 180 à 188 du document PCT/WG/4/17).

# Rapport sur l’état d’avancement des travaux

1. L’équipe d’experts a commencé ses travaux en février 2011 sur la base des projets élaborés par l’OEB. De nombreux offices ont participé au processus et publié des observations utiles sur le forum électronique de l’équipe d’experts.
2. En mars 2012, l’équipe d’experts a achevé la mise au point d’une version préliminaire de la norme, qui a pu être utilisée par les offices pour consulter leurs utilisateurs respectifs. Plusieurs questions essentielles ont été soulevées dans les commentaires des utilisateurs et ont été résolues en coopération avec les fournisseurs des bases de données DDBJ, EBI et NCBI.
3. La sixième série de discussions s’est achevée en septembre 2013 et la version finale de la norme relative à la présentation des listages des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) a été nommée ST.26 et soumise pour examen et adoption à la quatrième session du CWS qui s’est tenue en mai 2014.
4. La norme ST.26 de l’OMPI a été adoptée officieusement par le CWS à sa quatrième session, mais cette session a été ajournée faute d’un accord sur l’ordre du jour. Il est prévu que la norme soit adoptée officiellement lorsque la session sera à nouveau convoquée.
5. En 2014, l’équipe d’experts s’est réunie pour une septième série de discussions qui fut consacrée aux questions concernant le passage de la norme ST.25 à la norme ST.26.

# Feuille de route

1. Parvenir à l’adoption officielle de la norme ST.26 lorsque la quatrième session du CWS sera à nouveau convoquée.
2. Poursuivre la septième série de discussions afin de terminer l’évaluation technique du passage de la norme ST.25 à la norme ST.26.
3. Achever l’évaluation technique du passage de la norme ST.25 à la norme ST.26 afin de la soumettre au CWS pour examen et approbation.

[Fin de l’annexe et du document]